

Montréjeau d'hier à aujourd'hui

Texte : Bernard FLOUS (Mémoire de Maîtrise 1997) et R. CESSIN
Les illustrations et cartes : C. BAQUE et Raymond CESSIN.
Cartes postales Mrs. COVA et VERONESI

Du XIIIe au XVIIe siècle

Fondation



Au début du XIII^{ème} siècle, le territoire est vierge de tout habitat et prolonge les landes du plateau de Lannemezan. La bastide de Montréjeau (Montréal-de-Rivière) fut fondée en 1272 à la suite d'un traité de paréage entre Eustache de Beaumarchais, sénéchal du Roi de France Philippe III le hardi, et le seigneur terrien Arnaud d'Espagne-Montespan, vicomte de Couserans qui possédait des friches à cet emplacement. La fondation de Montréjeau arrangeait les deux parties. La royauté, par ce biais, pouvait resserrer son étau sur le coté de Comminges qui ne lui appartenait pas encore et cela lui permettait l'implantation de son autorité au cœur des récentes possessions de la maison Foix-Béarn en Nébouzan. Le seigneur de Montespan, avec Montréjeau, trouvait enfin un point central au milieu de ses domaines. Ainsi il assurait la liaison entre son château de Montespan et ses terres du Louron.

Création

L'acte de création fut passé au château de Montespan fin septembre, un mardi après la fête de la saint Michel, devant de nombreux témoins. Le paréage nous apprend que deux baïles (agent du Roi ou d'un seigneur chargé de fonctions administratives et judiciaires) furent choisis, l'un par le représentant du roi- Eustache de Beaumarchais-et l'autre par le seigneur de Montespan. Ce dernier se réserva le droit de nommer un agent spécial qui montrerait aux baïles les terres du baron. Il devait s'occuper de la distribution des places offertes à chaque nouvel arrivant moyennant une redevance sur les futurs revenus. Les emplacements, divisés en parts égales, étaient composés d'un lot dans l'enceinte de la ville destiné à la construction de la maison « domorum », un lot proche de l'habitation, souvent à l'intérieur de l'enceinte «le casal» qui servait de jardin, et d'un lot affecté à l'exploitation agricole « l'arpen ».

Peuplement, population et développement

Le peuplement de Montréjeau se fit très rapidement. Ces colons étaient attirés par l'heureuse situation de la bastide et par les concessions promises. Les baïles de la ville assignaient les lots au fur et à mesure que se présentaient des gens pour les « acquérir ». Moins de deux ans après l'appel d'offre d'habitats, il y avait une centaine d'habitants dans la ville. Au commencement du XIV^{ème} siècle, trente ans après le paréage, la bastide devait être entièrement peuplée. En 1330, 143 hommes sont recensés (il s'agit sûrement d'un recensement par feux), de qui représente environ une population de 400 à 500 habitants. Le centre d'attraction de la bastide n'a guère dépassé un rayon d'une cinquantaine de kilomètres (villages voisins du Nébouzan, de la Bigorre, des diverses vallées pyrénéennes).

Développement d'une étonnante rapidité : Trente ans après le paréage, la ville était toute entière bâtie, enceinte de remparts édifiés par les gens de Montréal eux-mêmes, en même temps qu'ils édifiaient leurs maisons et leur église.



Détail du porche de l'église XIII^eS

Us et coutumes

Une charte de coutumes fut concédée aux habitants dès l'origine (statuts sur le contrat de paréage). En 1435, les us et coutumes furent rédigés en 228 articles regroupés en 28 chapitres, constituant un véritable code municipal. Cette charte fut confirmée par Charles VII puis Charles VIII. Montréjeau reçut l'approbation de ses statuts de tous les rois de France qui suivirent, jusqu'à Louis XV compris. En 1619, la charte fut copiée car l'ancien livre était en mauvais état et comportait des articles caducs. La renommée de ces institutions locales favorisa singulièrement l'extension du commerce et le développement de l'industrie.

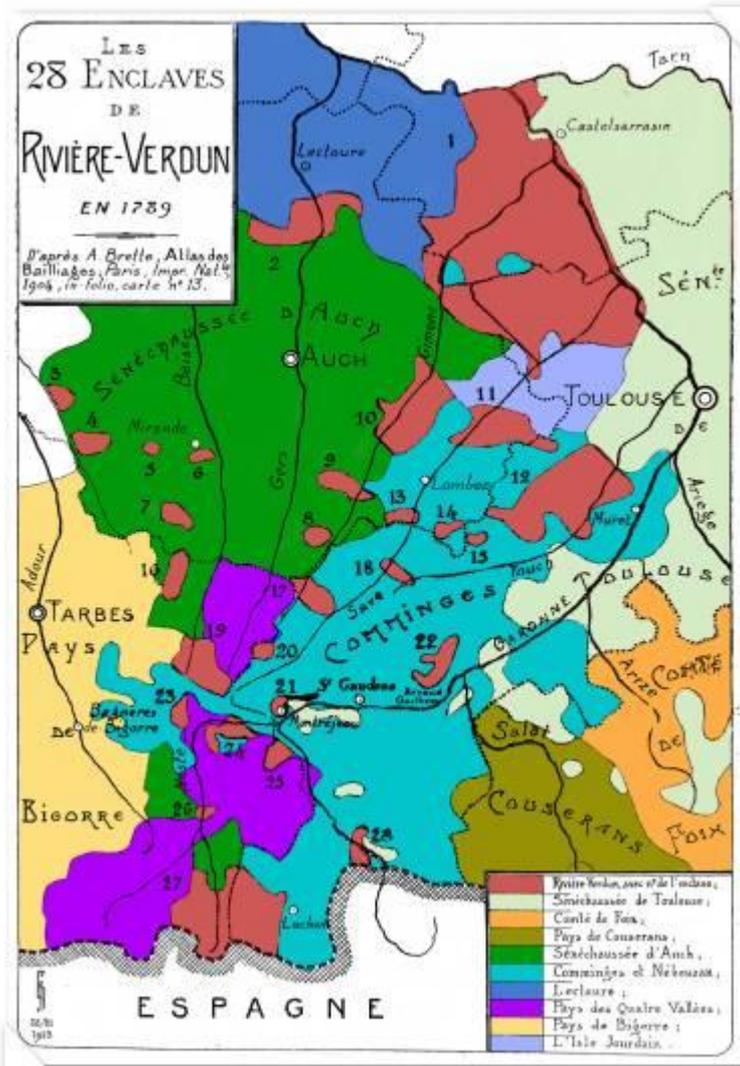
Administration locale

L'organisation de l'administration locale était partagée entre :

- Les 4 consuls (élus pour un an) qui administraient la ville (budget, respect des coutumes, collecte d'impôts...) et la représentaient.
- Le conseil étroit (anciens consuls) qui servait surtout lors des élections ou pour aider les consuls pour des délibérations délicates.
- Le conseil des douze qui assistait les consuls pendant l'année et donnait son avis pour les affaires de la ville.
- Le conseil général qui regroupait tous les chefs de familles de la ville, appelés à voter par les consuls chaque fois que se présentait une affaire intéressant directement les familles.
- Les syndics (nommés par les consuls) qui aidaient ces derniers dans les travaux d'ordre public et de toutes les affaires concernant la gestion de la ville.

Jugerie royale de Rivière

Les Rois de France ont voulu faire de Montréjeau le siège d'une judicature : la jugerie de Rivière. Son activité était intense. Elle s'occupait de toutes les affaires concernant directement la bastide, meurtres, litiges comme ceux par exemple entre Montréjeau et la famille Montespan ou entre Montréjeau et l'abbaye de Bonnefont au sujet des délimitations de la bastide.



Vie économique

Le rôle économique qu'avait joué Saint-Bertrand au débouché des vallées pyrénéennes était entrain de passer au XIV à Montréjeau. L'ensemble de la population avait un caractère rural, chacun pratiquant culture et élevage (porcs et chevaux surtout), hors des bornes de la bastide, dans les landes et bois concédés au départ par le seigneur paréage ou les terrains acquis de puis. Mais ce travail des champs ne faisait que compléter l'activité artisanale de la cité. Dès la fondation, la vile fut un centre commercial du trafic de la laine et des peaux. Les tanneries seront aux cours de s siècles et jusqu'à une date récente (on en comptait quatre encore au début du XXème siècle), un des principaux éléments de l'activité économique de la ville. De même pour le travail de la laine sous ses formes diverses. Et puis il y avait la fabrication des draps. Dès le XVème siècle existait un moulin où on « molinait et barratait » les draps. Au Moyen-âge, un autre domaine commercial alimentait un trafic économique, il s'agissait du commerce des porcs.

A partir du XVIIème siècle, les affaires à Montréjeau allaient bon train. Sur la rive droite de la Garonne, un port avait été créé pour retenir et appareiller les bois de flottage, venant des hautes vallées montagnardes, spécialement le bois de sapin qui devait servir à la construction des bateaux de la marine royale. Sur la rive gauche, au lieu dit « clôt de Toupin », une opération encore plus importante allait se monter : l s'agissait des marbres des Pyrénées.

Marchés et foires

La situation de Montréjeau, au débouché des vallées pyrénéennes, la destinait à devenir un important marché. Ce dernier était et est toujours hebdomadaire et se déroulait sur la place principale. Le choix du lundi comme jour du marché remonte sûrement au XIV^{ème} siècle. Il était fréquenté par de nombreux marchands locaux mais aussi par des commerçants forains venant parfois même de Toulouse pour vendre leurs produits. Les consuls, pour éviter les fraudes, pour vérifier les poids et mesures, pour intervenir en cas de désaccords, veillaient au bon déroulement de la journée.

Le marché était strictement réglementé par les us et coutumes de la ville. Le marché, depuis l'époque médiévale, dépasse le cadre de la place centrale. Le marché des bovins se tenait sur la place de la Salle, le marché porcin sur l'actuelle place Bertrand Larade, et le marché ovin au bas de la côte de la Salle, alors que sur la place se tenait le marché céréalier, maraîcher... Montréjeau, avec son marché, devint un important lieu d'échanges et de transactions. La construction du pont sur la Garonne, au cours du XIV^{ème} siècle, permit un accès plus facile à la ville et donc au marché pour les habitants des vallées de la Barousse, du Luchonnais...L'affluence des jours de marché n'était rien comparée à celle qu'attiraient les quatre foires de l'année : à la saint Mathias en mai à la saint André le 30 novembre (ces foires avaient été accordées à Montréjeau par privilège spécial d'Henri IV) et deux plus anciennes : la Trinité et la saint Barthélemy

Les malices du temps

Au cours des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, Montréjeau-comme le Languedoc en général- fut touché par une crise sans précédent. La pauvreté, la « peste » dépeuplèrent la ville. Une nouvelle épidémie ravagea le Comminges en 1563 et cela eut pour conséquence la construction à Montréjeau d'une sorte de lazaret au lieu la Borde du Capelé, devenu de nos jours le manoir de Sarrieu. La « peste » réapparut en 1635.



Linteau de port du couvent des Augustins de Montréjeau XVI^e S., réemployé sur la façade de l'ancienne chapelle XX^e S. N.D. de COMMINGES

XVIII^e. Les troubles de la guerre

La ville de Montréjeau fut secouée en de nombreuses fois par les tourments de conflits armés. En temps de guerre, la ville était protégée par un certain nombre de soldats armés.

La ville fut touchée, par les chevauchées anglaises du Pince Noir, pendant la guerre de cent ans, par les affrontements entre les comtes d'Armagnac et de Foix, et par les exactions des bandes de routiers. Pendant les guerres de religion, Montréjeau se montra fidèle au Roi et à la foi catholique. La ville devint une place de guerre, commandée par des capitaines royaux. Montréjeau se trouva sur le passage de Montgomery, lorsque ce terrible chef des réformés partit de Mazères avec 4000 arquebusiers et 500 chevaux le 25 juillet 1569 pour se rendre à Navarrens. Après avoir rançonné Saint-Gaudens, essayé de brûler l'église, ainsi que celle de Villeneuve de Rivière, il avait dû, paître devant les murs de Montréjeau. Pour éviter tout carnage, les consuls de la bastide durent traiter avec Montgomery.

Montréjeau, de par sa situation, dû faire face à plusieurs reprises aux devoirs que lui incombe son rôle de place militaire. En 1647, Condé, guerroyant en Catalogne, y avait laissé deux bataillons. En 1651, on voit dans la bastide 12 compagnies du régiment d'Auvergne, en attendant les deux guerres du début du XVIII^{ème} siècle : Guerre de succession d'Espagne en 1711, puis en 1719, de la quadruple alliance.

Sous l'Ancien régime

Jusqu'en 1789, la ville grandit lentement mais sans arrêt, à l'abri de sa charte et de ses remparts. A Montréjeau, la poésie, au XVIIIème siècle, fut à l'honneur avec le poète local Bertrand Larade. Le XVIIème siècle vit aussi l'émergence d'une famille qui devait s'affirmer pour la ville de Montréjeau : la famille De Lassus. La prospérité de la ville alla de pair avec celle de la famille. En 1698, Montréjeau était de venue le chef-lieu d'une importante subdélégation. Entre 1740-1745, l'intendant d'Etigny fit construire la route Montréjeau-Luchon avec tous les travaux que cela comporta- élargissement des rues de la bastide, destruction des portes, tours, remparts. La bastide s'agrandit et s'aéra.

Révolution et Empire

A la Révolution, les destinées de la ville changent. Les principes de 1788 furent accueillis avec enthousiasme. Tout ce qui a un caractère despotique ; ou oppressif tombent. Les moines Augustins abandonnent leur couvent qui fut dévasté et pillé. En 1793, la formation de deux compagnies de chasseurs fut faite à Montréjeau, et parmi les jeunes recrues se trouvait Pierre de Pelleport, futur Général de Napoléon. Le 20 Août 1799, Montréjeau rentra dans l'histoire avec sa célèbre bataille. Le soulèvement royaliste (4 à 5000 combattants), qui partit de Toulouse, avait terrorisé le Comminges, furent écrasés à Montréjeau par les républicains des 4 vallées commandés par le Général Barthier d'Huos et le Général Barbot. Les survivants s'enfuirent par la Pique dans le Val d'Aran.

Sous l'Empire, Montréjeau fut à l'honneur grâce à Pierre de Pelleport, Dominique Lacombe et Monsieur Alquié.

XIXème siècle

Montréjeau avait perdu de sa superbe. L'économie -tanneries, laine-, même si elle permettait la prospérité de la ville, n'avait plus que des ambitions locales. En 1858, avec l'établissement de la ligne de chemin de fer Toulouse-Bayonne devait encore développer le commerce.

Vers 1850, fut créée à Montréjeau, une véritable Sécurité Sociale avant l'heure : La société de Secours Mutuel. Elle a fonctionné sans heurts pendant un siècle.



Ancienne Carte Postale Mer. COVA

La nouvelle Halle

Cette nouvelle halle, « chef d'œuvre d'élégance et de sveltesse, séduisante de construction de béton armé et de verre, de briques et d'ardoises, malgré le modernisme altier de ses lignes, s'accorde parfaitement au paysage montréalais, fait de robustesse et d'harmonie » *

Cette halle, tous les ans, à la même époque, est le lieu de rappel de notre glorieux passé illustré par le jeune groupe folklorique « Les Troubadours du Mont-Royal »

Elle a été construite d'après les plans de l'architecte Noël Lemaresquier, internationalement connu.

Le maire de l'époque était Roger de Lassus.



Du XXème siècle à nos jours

Comme toutes les villes françaises, Montréjeau connut la perte de sa jeunesse pendant la première guerre mondiale, l'occupation allemande lors de la seconde et fut le lieu de nombreux actes de résistance.

Le passé d'un lieu ne » subsiste que par ses sources écrites, orales, archéologiques. Le souvenir, de tous les événements qui se sont déroulés à Montréjeau, fait de la ville un centre historique majeur du Sud de la France et donc un lieu touristique de toute première importance que nous vous proposons de visiter par le biais du Guide.



Le temps des: « Fontaines »



La place et l'Eglise

La place et l'Eglise



La fontaine et le clocher de l'Eglise



Fontaine et place aux veaux

Le Patrimoine

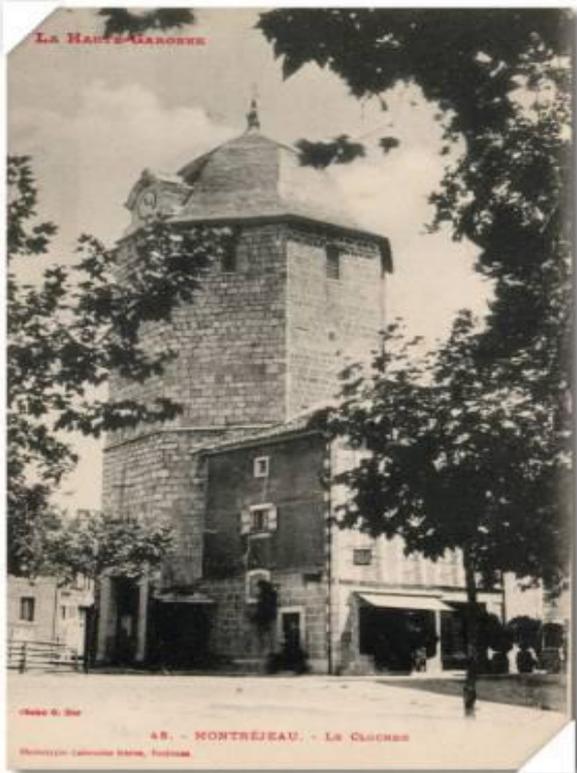


Porte du XV^eS.

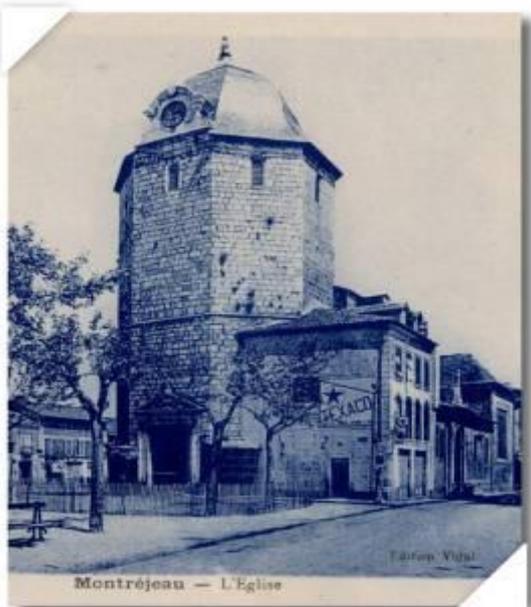


Porte sous les couverts XIV^eS.

L'Eglise St. Jean Baptiste et St. Barthélemy



Le clocher



Portail de l'église Saint Jean-Baptiste XIII°S



Portail de l'église St. Jean Baptiste XIII°S



Chapiteau XIV°S. Chapelle latérale gauche

Coté droit du portail





Éléments lapidaires médiévaux, placés sur les murs de la chapelle de l'église

Coté gauche du portail

